
Procès-verbal de la séance du budget du conseil municipal de la Ville de La Sarre tenue le 18 décembre 2023, 19 h, à la salle du conseil.

SONT PRÉSENTS :

Maire	Yves Dubé
Conseillers	Pierre Bourget
	Victor Fournier
	Karine Goulet
	Renée Thiboutot
	Steve Fontaine
	Réjean Fournier

ABSENCE (S) :

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

Directrice générale	Isabelle D'Amours
Directrice générale adjointe	Jennifer Melançon
Greffière	Valérie Fournier
Greffière adjointe	Sylvie Lafleur

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résolution no 2023-369

Le maire, Yves Dubé, constatant le quorum, ouvre la séance à 19 h.

Il est proposé par Monsieur Steve Fontaine, appuyé par Monsieur Réjean Fournier et résolu que l'ordre du jour soit adopté tel quel.

2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

3. CORRESPONDANCE

4. DIRECTION GÉNÉRALE ET GREFFE

5. TRÉSORERIE

5.1 Adoption du budget 2024

Résolution no 2023-370

ATTENDU la présentation faite par le maire, Monsieur Yves Dubé, du budget d'opération de la Ville de La Sarre pour son exercice financier 2024;

Revenus	Montant
Taxes	10 541 332 \$
Paielements tenant lieu de taxes	754 802 \$
Transferts	1 687 382 \$
Services rendus	1 606 631 \$
Imposition de droits	209 200 \$
Amendes & pénalités	173 500 \$
Revenus de placements et autres revenus d'intérêts	194 000 \$
Autres revenus	355 334 \$
TOTAL DES REVENUS	15 522 181 \$

Dépenses	Montant
Administration générale	2 729 808 \$
Sécurité publique	2 282 738 \$
Transport	2 900 333 \$
Hygiène du milieu	2 820 708 \$
Santé et bien-être	70 920 \$
Aménagement, urbanisme et développement	476 175 \$
Loisirs et culture	3 199 668 \$
Frais de financement	249 712 \$
Amortissement	2 280 900 \$
TOTAL DES CHARGES	17 010 962 \$

IL EST RÉSOLU, sur proposition de Monsieur Pierre Bourget, appuyée par Monsieur Steve Fontaine;

QUE le budget d'opération de la Ville de La Sarre pour son exercice financier 2024, totalisant 15 522,181 \$, soit adopté tel que présenté.

6. **RESSOURCES HUMAINES**
7. **URBANISME ET DÉVELOPPEMENT**
8. **SERVICES TECHNIQUES**
9. **VIE ACTIVE ET ANIMATION DU MILIEU**
10. **PRÉVENTION DES INCENDIES ET SÉCURITÉ CIVILE**
11. **AFFAIRES NOUVELLES**
12. **PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS**
13. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

Résolution no 2023-371

La prochaine séance est prévue le 16 janvier 2024 à 19 h et sera à nouveau diffusée en direct sur notre page Facebook.

L'ordre du jour étant épuisé,

IL EST RÉSOLU, sur proposition de Monsieur Pierre Bourget, appuyé par Monsieur Victor Fournier;

Que l'assemblée soit levée à 19 h 15.

Yves Dubé
Maire

Sylvie Lafleur
Greffière adjointe